OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

CNP DEVELOPPEMENT DURABLE (Part R - FR0010492793)

Initiateur : SIENNA GESTION
Site internet : www.sienna-gestion.com
Contact : contact.sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés

Date de production du document : 08/03/2023

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : CNP DEVELOPPEMENT DURABLE est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 19/06/2007

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
CNP DEVELOPPEMENT DURABLE », fonds multi-actifs (actions, obligations, monétaires) qui gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme), a pour objectif de valoriser les actifs sur la période de placement recommandée en menant une gestion dynamique des actifs investis, grâce notamment à une allocation d'actifs laissant une part prépondérante aux supports actions. Indicateur de référence : l'indicateur de référence est un indicateur de référence composite, c'est-à-dire composé de plusieurs indices comme suit : 10 % MSCI Europe + 55 % MSCI Euro + 15 % MSCI Monde hors Europe + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 ans.
Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs. L'objectif de la gestion SR de SIENNA GESTION est d'allier performances extra-financière et financière par l'intégration systématique des risques en matière de durabilité (ou risques ESG pour les émetteurs privés et des performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes Actions et Taux) sont sélectionnés selon une approche Best in class, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Pour ce faire, SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe Taux) sont sélectionnés selon une approche Best in universe consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équipondérée. L'univers SR (univers de départ après prise en compte de l'analyse extra-financière des émetteurs) est détaillé dans le prospectus du fonds. En vue d'atteindre l'objectif de gestion, le gérant combinera différents niveaux d'allocations d'actifs : -allocation stratégique du Fonds reposant sur les pondérations des différentes classes d'actifs : actions (entre 50% et 90% de l'actif net), taux (entre 0% et 50% de l'actif net), multi-actifs (entre 0% et 10% de l'actif net). -allocation géographique en fonction des anticipations et opportunités offertes sur les marchés : le Fonds est majoritairement investi en produits des pays européens mais il peut investir dans les pays hors pays européens, dans une limite maximale de 30% de son actif net. Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 5% maximum de son actif net sur les marchés actions des pays émergents. Le Fonds a vocation à investir jusqu'à 100% de son actif net en actions et/ou parts d'autres OPCVM, FIA et/ou de fonds d'investissement de droit français ou étranger. La sélection des OPC repose sur des critères quantitatifs (performance, analyse des risques, frais ...), complétés le cas échéant de critères qualitatifs (process de gestion, reporting...). Les OPC « Actions » sélectionnés par la société de gestion intègrent dans leur process de gestion des filtres de sélection des émetteurs selon les critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et/ou des critères environnementaux. Le gérant ne s'imposera aucune contrainte en termes de secteurs ou de capitalisation, toutefois il diversifiera ses investissements afin que le risque ne soit pas concentré sur un seul secteur ou sur un seul type de capitalisation. Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », fonds indiciels cotés, pour ajuster l'exposition globale sur les marchés actions en cours de journée, notamment dans le cas de souscriptions importantes ou de fortes variations de marchés. Le Fonds peut également investir sur les marchés de taux dans la limite de 50% de son actif net : soit directement en obligations et autres titres de créances, soit indirectement par la détention d'OPC obligataires ou monétaires. A l'exception des emprunts émis par des Etats membres de l'OCDE, le gérant sélectionnera les émetteurs et/ou les émissions qui bénéficient d'une notation de crédit « Investment grade » ou qui font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Le Fonds pourra intervenir sur des marchés financiers à terme fermes et conditionnels en vue de couvrir le portefeuille et/ou augmenter son exposition au marché dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Le gérant pourra également prendre des positions en vue de couvrir le risque de change du portefeuille (swaps de change ou change à terme) ; cette couverture n'étant pas systématique. Les opérations sur instruments financiers à terme ainsi que les opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres seront effectuées dans la limite de 100% de l'actif net ; sans rechercher de surexposition.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du FIA par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.
Autrement dit, Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMENDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 150,00 €**	**3 180,00 €**
	Rendement annuel moyen	-38,50%	-20,48%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 270,00 €**	**8 810,00 €**
	Rendement annuel moyen	-17,30%	-2,50%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 510,00 €**	**13 040,00 €**
	Rendement annuel moyen	5,10%	5,45%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 700,00 €**	**15 980,00 €**
	Rendement annuel moyen	37,00%	9,83%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 31/01/2023
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2014 et le 31/07/2019
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

L'investissement dans le Fonds n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.
Les actifs du Fonds sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de Fonds chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du Fonds.
La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT : [10 000 €] SCÉNARIOS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**345,92 €**	**1 286,38 €**
Incidence des coûts annuels (*)	3,46%	2,00%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,46% avant déduction des coûts et de 5,45% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**2,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,49%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	145,82 €
Coûts de transaction	**0,00%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Sienna Gestion – à l'attention du Président du Directoire – 18 rue de Courcelles 75008 Paris ou via contact@sienna-gestion.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier , en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable